



Grâce
à un emploi sûr
toujours à-la-hauteur.

—
**DEVIENS
ETANCHEUR | ETANCHEUSE**

à-la-
hauteur.ch



DEVIENS ETANCHEUR | ETANCHEUSE

à-la-
hauteur.ch

Exigences



Faits concernant la formation

Conditions	Ecole obligatoire achevée	Diplôme	Etancheur/étancheuse avec certificat fédéral de capacité (CFC)
Exigences	<ul style="list-style-type: none">· Travail précis, ténacité· Plaisir à travailler à l'air libre· Esprit d'équipe, fiabilité· Aptitudes manuelles	Salaire minimal avec le CFC*	CHF 4'631.- / mois
Durée	3 ans de formation professionnelle initiale	Praticien(ne) en étanchéité AFP	Formation de base alternative en 2 ans. Apprentissage avec diplôme reconnu, attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
Salaire d'apprenti(e) par mois*	1re année d'apprentissage: CHF 900.- 2e année d'apprentissage: CHF 1'100.- 3e année d'apprentissage: CHF 1'300.-	Formation complémentaire	Une fois l'apprentissage d'étancheur/étancheuse CFC terminé, il est possible de suivre une formation complémentaire abrégée pour les métiers apparentés suivants: Formation complémentaire d'un an <ul style="list-style-type: none">· Couvreur/couvreuse CFC· Façadier/façadière CFC Formation complémentaire de deux ans <ul style="list-style-type: none">· Echafauder/échafauduse CFC· Storiste CFC
Formation à la pratique professionnelle	Dans une entreprise formatrice de la branche de l'enveloppe des édifices	Perfectionnement	La branche de l'enveloppe des édifices offre une multitude de perfectionnements, jusqu'au niveau de maître enveloppe des édifices. En outre, les titulaires de la maturité professionnelle ont accès aux hautes écoles spécialisées.
Formation scolaire	Cours-blocs au centre de formation Polybat		
Cours interentreprises (CIE)	En complément à la formation en entreprise et à l'école professionnelle, transmission de compétences pratiques de base.		
Maturité professionnelle	Avec d'excellents résultats scolaires, il est possible d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC. Celle-ci permet d'étudier ensuite dans une haute école spécialisée.		

* Conformément à la CCT de la branche de l'enveloppe des édifices, différences selon les CCT cantonales applicables

Enveloppe des édifices Suisse

Chemin de l'Ermitage 40
1619 Les Paccots FR

info@hoch-hinaus.ch
à-la-hauteur.ch

